

**REPONSE DE MADAME JOSEPHA GIACOMETTI-PIREDDA  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR MICHEL GIRASCHI  
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

**OBJET : Précarité étudiante.**

Merci Monsieur le Président.

En quelques mots, effectivement, apporter notre soutien aux étudiants qui se sont rassemblés ce matin. J'aurai des échanges avec le Président de l'Université de Corse plus tard dans l'après-midi, afin de voir quelles réponses nous pouvons y apporter, puisqu'il les a lui-même déjà reçus.

Pour la question plus spécifique que vous évoquez monsieur le Conseiller, vous avez rappelé qu'il y a une réalité, une précarité grandissante et celle-ci a été accentuée par la crise.

Nous avons mis en place le Schéma à la vie étudiante avec les vingt mesures que vous avez rappelées, je n'y reviendrai pas et avec également une grande adaptabilité que nous avons voulue et une grande souplesse à ce dispositif.

Certains étudiants se retrouvent juste en dessous du seuil et connaissent pourtant des difficultés et ce sont des dispositifs que nous travaillons avec l'Université de Corse et sa direction à la vie étudiante, mais aussi avec le CROUS pour, sans cesse, les améliorer et venir en complémentarité de ce qui est déjà entrepris par ailleurs.

Donc, au départ, cette adaptabilité se voulait être au plus près du terrain et celle-ci nous a permis de nous adapter durant la période de crise, et dès le début de la crise que nous connaissons, en concertation permanente avec, je le disais, les services de la vie étudiante, le CROUS, mais les associations étudiantes et les représentants étudiants afin d'adapter au plus près les dispositifs. Cela veut dire le schéma d'aide à la vie étudiante a été lui-même assoupli et retravaillé. Certains dispositifs ont été réorientés pour répondre au mieux aux besoins des étudiants dans une situation très difficile.

Aujourd'hui, sur la mesure que vous évoquez, la vingtième mesure « prima necessità », est aujourd'hui cadrée avec les services de l'Université et du CROUS et elle se veut répondre à des besoins d'urgence. Alors elle vient en complément de ce

qui existe déjà, c'est-à-dire à l'aide d'urgence qui peut être débloquée à hauteur de 1500 euros sans aucune condition et qui vient, elle, répondre à des problématiques que des étudiants pourraient rencontrer, des accidents de la vie qui peuvent arriver et qui parfois n'entrent pas dans les cadres existants.

Nous avons souhaité, pour les « prima necessità », établir une sorte de chéquier qui pourra répondre à des besoins de première nécessité autant alimentaires que d'hébergement, que d'actions éducatives, que d'habitat. Il y aura plusieurs entrées possibles qui pourront venir en complémentarité du schéma. C'est-à-dire qu'elles ne s'annulent pas, mais bien entendu se cumulent. Nous travaillons à ce que les critères puissent être les plus souples pour justement répondre, vous le disiez, à la difficulté parfois que rencontrent les étudiants qui sont, en situation de précarité et de difficulté, mais qui sont juste en dessus du seuil de l'attribution des bourses.

Nous travaillons avec les assistantes sociales de la collectivité, évidemment, mais aussi avec les services de la vie étudiante pour ajuster au mieux les étudiants qui pourront déposer leur dossier. A ce stade, l'ensemble des étudiants peuvent déposer les dossiers et ensuite nous affinons au regard des services sociaux, mais je vous le disais, très assouplis.

Bien entendu, vous avez évoqué les étudiants incarcérés. Il existe des dispositifs mais ceux-ci répondent plus à des dispositifs de formation professionnelle. Les étudiants incarcérés qui souhaitent suivre des études dans l'enseignement supérieur peuvent, bien entendu, bénéficier des aides présentes au schéma à la vie étudiante. Ils n'en sont, bien entendu, pas exclus et nous pouvons venir en soutien également de situations de difficultés qu'ils peuvent rencontrer, par la mise en œuvre de différents dispositifs.

Alors, nous restons fortement mobilisés et je terminerai par-là, sur un aspect très important là aussi et qui nous tient à cœur, celui de l'aspect psychologique de nos étudiants aujourd'hui et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer, nous avons déjà eu une réunion sur ce sujet avec l'Université de Corse. Nous en aurons une dans les prochains jours, afin d'adosser à l'observatoire de la vie étudiante, une sorte de cellule psychologique que l'Université a déjà activée et sur laquelle nous viendrons en soutien, puisqu'il y a un ensemble de problématiques qui ont été également rencontrées à l'Università di Corsica.

Dunque, caru cunsigliaru, l'averete capitu caru amicu, accumpagnà i nostri studenti per quale n'è à difficoltà finanziaria n'è a crisa ch'è n'ò traversemu, metessinu in periculu u so avvene, è fermemu impegnati per què.

À ringrazià vi